



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR
DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
☎ 823.33.84 -
B.P. 3256 - DAKAR

Dakar, le **05 JUL 2025**

**TESTS D'ADMISSION EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE
EN SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU
SPORT – JEUNESSE ET LOISIRS (STAPS-JL)**

**PARCOURS EDUCATION ET MOTRICITE
(EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE)**

DE L'INSEPS

L'Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire et du Sport (INSEPS) de Dakar organise du **mardi 7 au samedi 18 octobre 2025** des tests d'entrée en première année de Licence en Sciences et Techniques de l'Activité physique et du Sport, Jeunesse et Loisirs (STAPSJL), Parcours Education et Motricité (éducation physique et sportive). Ces tests sont destinés à la sélection de 40 étudiants et sont réservés aux titulaires du baccalauréat des sessions **2025, 2024 et 2023**. Les candidats doivent être âgés de **24** ans, au plus, au 31 décembre 2025.

I. INSCRIPTION DES CANDIDATS

Les demandes d'inscription sont reçues, dès la publication de cet arrêté, à la scolarité de l'INSEPS, **sis stade Iba Mar Diop (Rue 11 / angle 18), Médina Dakar**, jusqu'au **vendredi 03 octobre 2025 à 12 heures**.

Le dossier de candidature comprend :

- Un certificat de visite et contre-visite ;
- Une attestation de réussite au baccalauréat ;
- Une copie légalisée de la carte d'identité nationale ;
- Un Curriculum Vitae relatif au vécu sportif du candidat ;
- Un reçu de versement de la somme de dix mille francs (10 000 F) représentant les frais de dossier.

II. NATURE DES EPREUVES

Deux séries d'épreuves sont prévues :

a. Une première série d'épreuves, au **camp Général Idrissa FALL (Ex camp Leclerc) à Liberté 6**, subie par l'ensemble des candidats, comprenant trois (3) tests de terrain notés chacun de 0 à 20 affectés du coefficient 1 :

- Test de vitesse sur 100 m ;
- Test de quintuple saut ;
- Test de 400 m **ou** Luc Léger **(au choix)**.

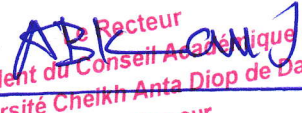
b. Une deuxième série d'épreuves, subie par les **seuls candidats ayant obtenu un total de 30 points au moins sur 60 à la première série**, comprenant :

- une épreuve de français (durée 1H 30 mn ; coefficient 1) ;
- une épreuve de biologie humaine (SVT, durée 1 h 30 mn ; coefficient 1) ;
- une épreuve pratique de sports collectifs (coefficient 1) ;
- une épreuve d'entretien avec un jury (coefficient 1).

III. CONDITION D'ADMISSION

Pour être admis à s'inscrire en Licence 1, tout candidat devra nécessairement satisfaire à la visite médicale d'aptitude organisée à l'INSEPS avant le début de l'année universitaire 2025-2026.

Le Recteur


Président du Conseil Académique de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Alioune Badara KANDJI